

# Un prof de la Fac de Rouen suspendu

Un agrégé de Philosophie a été suspendu de ses fonctions. Il aurait pris position contre « la politique africaine de la France ».

Deux professeurs de philosophie ont été suspendus trois mois de leurs fonctions par l'Éducation nationale, expliquant que les enseignants avaient outrepassé leur « **devoir de réserve** », indique le ministère.

« **La sanction a fait l'objet d'une procédure stricte, motivée par l'atteinte au devoir de réserve** ».

Parmi eux, Franklin Nyamsi. Suivi par près de 160 000 personnes sur Twitter, l'enseignant à l'Université de Rouen, lui, estime avoir été sanctionné pour ses « **critiques contre la politique africaine de la France** » et évoque une « **persécution politique** », selon une publication fin avril.

Samedi, il contestait encore sa suspension de salaire, bien que le tribunal administratif de Rouen l'ait débouté de sa demande jeudi, selon une décision qu'il a rendue publique la veille.

Dans un communiqué publié vendredi, l'association des professeurs de philosophie de l'enseignement public (Apep) écrit ne disposer que de « **données fragmentaires** » à propos de ces deux affaires, mais « **suffisantes pour susciter l'inquiétude légitime des professeurs** ».

Elle s'interroge sur « **l'usage que pourront faire les professeurs** » de leur liberté d'expression sans risquer d'encourir une sanction administrative, « **y compris lorsqu'ils critiquent les politiques mises en œuvre par le gouvernement** ».

Un professeur de Marseille, René Chiche, a également été suspendu.

avec AFP.